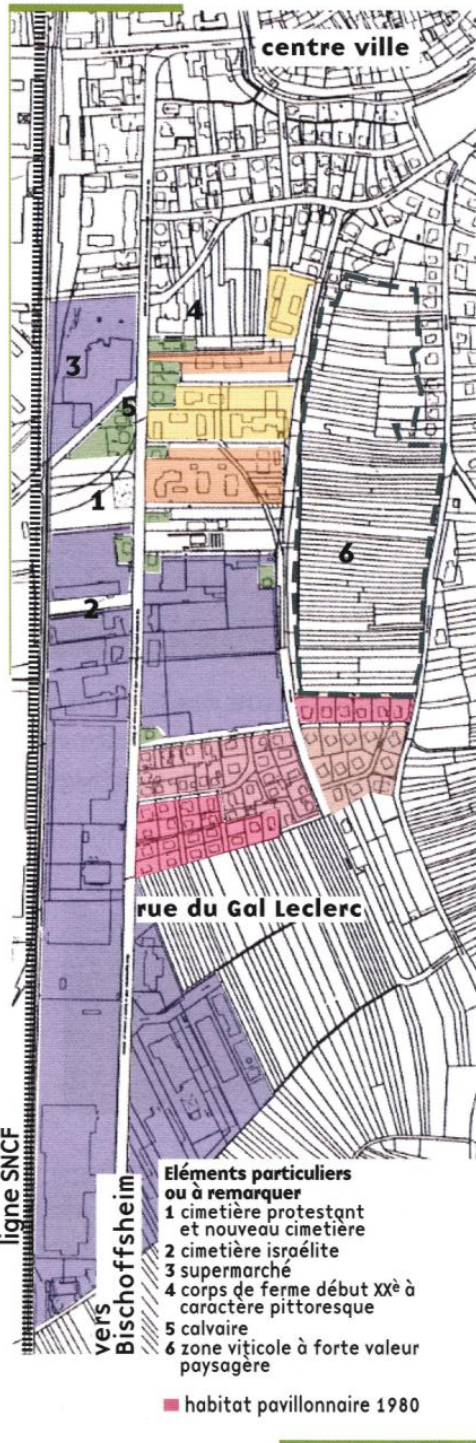
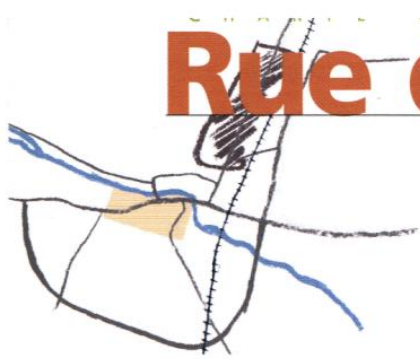


Rue du Général Leclerc

l'espace urbain



Le secteur apparaît comme l'assemblage de micro quartiers que seule fédère la rue du Général Leclerc, liaison routière principale vers le centre ville depuis Bischoffsheim.

L'urbanisation du secteur Leclerc s'est développée à partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, avec la réalisation de la ligne de chemin de fer qui a attiré à elle des activités industrielles. Les entreprises se sont implantées de part et d'autre de la rue du Général Leclerc suivant la ligne SNCF (ex: implantation des entreprises Supra en 1878, Zaegel-Heller en 1946, aujourd'hui encore présentes sur le site). Elles s'organisent en une véritable zone d'activités qui marque l'entrée d'Obernai depuis Bischoffsheim.

En parallèle à cette industrialisation et au grè des opportunités foncières, des zones résidentielles se sont implantées sur le secteur:

- les maisons de faubourg, le long de la rue du Gal Leclerc (1920-40)
- les immeubles collectifs (1970-80): logements sociaux, gendarmerie, maison de retraite
- les immeubles collectifs "dispersés" (1980-90)
- les lotissements pavillonnaires des quartiers de la Loi et des Églantines (1960-80)

Le mélange du logement et de l'activité industrielle, la variété des typologies bâties constituent une mixité fonctionnelle, que viennent encore renforcer le supermarché et les deux cimetières. Favorable à l'animation urbaine, cette mixité génère cependant des rapports brutaux entre programmes de nature différente. Rudesse urbaine encore aggravée par le caractère routier et minéral de la rue du Gal Leclerc.



maisons de faubourg



immeubles collectifs 1970



immeubles collectifs 1980-90



quartier de la loi 1960



lotissement Les Eglantines 1970



activités tertiaires et industrielles



◀ Rue du Génie : rapport brutal entre habitat et activité industrielle

FÉDÉRER LES DIVERSITÉS PAR UNE ARMATURE VÉGÉTALE

RÉALISER UNE ARMATURE VÉGÉTALE à partir des qualités paysagères existantes



La vaste zone viticole située entre la rue de la Colline et la rue de la Montagne constitue le patrimoine paysager principal du secteur Leclerc. L'urbanisation devra préserver la vue sur la plaine depuis le coteau et tenir compte du caractère paysager particulièrement exceptionnel de ce site.

L'alternance zone verte - zone bâtie pourrait devenir le principe d'aménagement du secteur.



La végétalisation des terrains privés et des clôtures contribue à améliorer les qualités paysagères du quartier.



Les abords des cimetières de la rue du Gal Leclerc pourraient devenir supports à une intervention paysagère, valorisant l'entrée vers les lieux funéraires et le rapport au quartier.



La liaison piétonne (rue de la Colline - rue des Coteaux) constitue un parcours agréable et protégé entre les quartiers. Un maillage de sentiers pourrait mettre en relation l'ensemble des quartiers du secteur.



Un verger entre deux quartiers d'immeubles collectifs, une zone maraîchère entre logements et activité industrielle, constituent des espaces "tampons" qui réduisent les rapports brutaux entre aires bâties.

